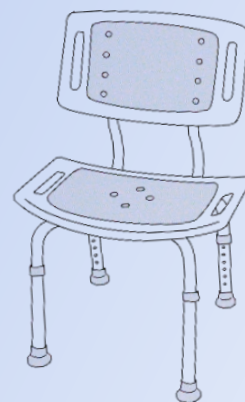


CADRE D'UTILISATION DE L'APPLICATION HYGIÈNE 2.0

Version synthétisée



Résumé

Le cadre d'utilisation d'Hygiène 2.0 définit de manière structurée qui doit utiliser l'application, dans quelles conditions, avec quelles limites, et dans quels contextes. Il précise les modalités d'interaction avec l'application, les situations où son utilisation est appropriée ou non, ainsi que les circonstances nécessitant l'intervention ou la référence à un ou une ergothérapeute.



TABLE DES MATIÈRES

Utilisateurs et personnes concernées par Hygiène 2.0	2
Compétences visées par le cadre d'utilisation	2
Description de l'application Hygiène 2.0	2
Logique décisionnelle derrière l'application Hygiène 2.0	3
Limites de l'application Hygiène 2.0	3
Protection des données	4
Accessibilité technologique	4
Prise de mesures	4
Consignes d'utilisation	5
Bonnes pratiques	6

Projet réalisé dans le cadre et avec le soutien financier de la programmation de recherche-action *Bien vieillir chez soi au Bas-Saint-Laurent*, sous la direction de Karine Latulippe (TÉLUQ).

Équipe du Projet Adaptons les domiciles des personnes Aînées au Bas-Saint-Laurent

Sources :

<https://vieillirchezsoi-bsl.org/projets/adaptons-les-domiciles.html>
et <https://manonguay.ca/>

Licence Creative Commons: [CC BY-NC-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)



Centre de recherche
sur le vieillissement



UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

En partenariat avec :





UTILISATEURS ET PERSONNES CONCERNÉES PAR HYGIÈNE 2.0

Les personnes concernées qui peuvent recevoir un conseil d'équipement émis par Hygiène 2.0 sont les personnes âgées de 18 ans et plus, vivant à domicile et qui ont de la difficulté à se laver.

Les utilisateurs visés par Hygiène 2.0 sont, par exemple :

- les personnes concernées;
- les personnes proches-aidantes;
- les personnes intervenantes (ex : auxiliaires aux Services de Santé et Sociaux (ASSS); personnel du réseau communautaire).

COMPÉTENCES VISÉES PAR LE CADRE D'UTILISATION

Les compétences visées sont les suivantes :

- Comprendre la logique décisionnelle derrière l'application Hygiène 2.0
- Comprendre les limites de l'application Hygiène 2.0
- Appliquer les consignes d'utilisation de l'application Hygiène 2.0
 - Répondre à des questions concernant les capacités et l'environnement de la personne concernée.
 - Exercer son jugement face aux capacités et à l'environnement de la personne concernée, même dans des situations inhabituelles.
 - Transmettre et expliquer à la personne concernée les conseils émis par l'application Hygiène 2.0.

DESCRIPTION DE L'APPLICATION HYGIÈNE 2.0

Hygiène 2.0 est un questionnaire permettant d'identifier les équipements (ex. bancs de bain et barres d'appui) les plus appropriés pour l'adaptation de la baignoire ou de la douche d'une personne afin de faciliter et sécuriser son hygiène corporelle à domicile. Hygiène 2.0 permet aussi d'identifier une situation nécessitant l'intervention d'un ou d'une ergothérapeute.

Hygiène 2.0 peut être utilisé par la personne concernée, une personne proche-aidante, ou une personne intervenante. C'est un algorithme décisionnel fondé sur des études scientifiques¹.

¹ Guay, M., Desrosiers, J., Dubois, M.-F. et Robitaille, J. (2012). Manuel de référence de l'Algo. Version juin 2024.



Hygiène 2.0 contient des questions portant sur les capacités et l'environnement de la personne concernée. En fonction des réponses fournies, l'application Hygiène 2.0 transmet des conseils appropriés à la situation.

LOGIQUE DÉCISIONNELLE DERRIÈRE HYGIÈNE 2.0

L'application Hygiène 2.0 fonctionne avec une logique algorithmique, c'est-à-dire qu'elle propose une méthode de raisonnement prédéterminée.

Une séquence structurée de questions, élaborées par des ergothérapeutes, permet à Hygiène 2.0 de faire progressivement le portrait de la situation de la personne concernée éprouvant des difficultés à réaliser son hygiène corporelle à domicile. L'application permet d'identifier les équipements les mieux adaptés à la personne et à son environnement, par exemple, un siège de douche avec dossier et des barres d'appui. Cette séquence de questions permet aussi d'identifier les situations pour lesquelles l'intervention d'un ou d'une ergothérapeute est nécessaire.

Retenez que des réponses exactes aux questions permettent d'obtenir des conseils fiables. Les réponses fournies par l'utilisateur d'Hygiène 2.0 concernant les capacités et l'environnement de la personne concernée déterminent les questions qui suivent et ultimement, les conseils donnés.

Lorsque l'application Hygiène 2.0 suggère de consulter en ergothérapie, c'est parce que l'ergothérapeute doit tenir compte de toutes les particularités de la personne, de son environnement et de ses habitudes tout en exerçant son jugement professionnel, ce qu'un algorithme ne peut pas faire, car il ne peut pas intégrer toutes ces nuances.

LIMITES DE L'APPLICATION HYGIÈNE 2.0

Certaines personnes ne pourront pas recevoir un conseil d'équipement par Hygiène 2.0. Lorsqu'Hygiène 2.0 détecte qu'un jugement professionnel est nécessaire, l'application conseillera plutôt de consulter un ergothérapeute.

Différents indicateurs peuvent amener Hygiène 2.0 à détecter une telle situation. Ces indicateurs peuvent concerner les capacités de la personne, certaines caractéristiques de son environnement (ex. la forme de la baignoire), ou même certaines conditions physiques particulières de la personne concernée.

Voici deux exemples qui permettent de comprendre ces limites :

- Si l'état de santé de la personne se détériore rapidement, il est nécessaire de prendre en compte les besoins futurs de la personne avant de formuler



une recommandation, ce que l'ergothérapeute peut faire, mais pas l'algorithme.

- Contrairement à l'algorithme qui oriente les personnes vers les équipements courants, l'ergothérapeute sera en mesure d'identifier des solutions répondant mieux aux contraintes architecturales de l'environnement lorsque la baignoire n'est pas de forme standard.

Enfin, il faut retenir que l'application Hygiène 2.0 ne doit pas être utilisée auprès des personnes suivantes :

- les personnes dont l'état de santé se détériore rapidement (par exemple, Parkinson, Sclérose en plaques, fin de vie);
- les personnes ayant une contre-indication médicale (ex. mouvement interdit).

PROTECTION DES DONNÉES

L'application Hygiène 2.0 ne collecte pas de données personnelles permettant d'identifier les utilisateurs ou les personnes concernées. Toutes les informations saisies dans l'outil sont anonymisées et les adresses IP ne sont pas enregistrées, ce qui assure une conformité avec les bonnes pratiques en matière de confidentialité.

ACCESSIBILITÉ TECHNOLOGIQUE

L'utilisation de l'application Hygiène 2.0 est gratuite et celle-ci est accessible directement sur le Web. L'accès à internet est donc requis pour utiliser l'application. Elle ne nécessite aucune installation et peut être utilisée sur une variété d'appareils, incluant un téléphone intelligent, une tablette ou un ordinateur. Notez qu'en plus de l'appareil utilisé pour accéder à l'application Hygiène 2.0, un ruban à mesurer pourrait être requis afin de prendre les mesures nécessaires dans l'environnement de la personne concernée.

PRISE DE MESURES

Pour assurer la qualité de l'analyse et la pertinence des conseil émis par Hygiène 2.0, des mesures d'éléments architecturaux peuvent être demandées durant la navigation. Elles doivent être prises avec exactitude et selon une méthode uniforme.

L'utilisateur doit :

- utiliser un ruban à mesurer ou un outil de mesure équivalent;



- positionner correctement le ruban (tendu, droit, sans torsion et à hauteur constante);
- relever la mesure selon la précision requise;
- éviter toute estimation visuelle ou approximation;
- répéter chaque mesure au moins deux fois pour confirmer sa cohérence;
- répondre à la question de l'application en fonction de la mesure prise.

CONSIGNES D'UTILISATION

- Hygiène 2.0 doit être utilisé au domicile de la personne concernée afin de permettre l'observation de la salle de bain, de la baignoire ou de la cabine de douche.
- Pour chaque question d'Hygiène 2.0, il est essentiel de lire attentivement l'énoncé afin d'en comprendre précisément le sens avant de sélectionner une réponse.
- Chaque question d'Hygiène 2.0 comporte une seule réponse juste. L'utilisateur de l'application doit sélectionner celle qui correspond le plus fidèlement à la situation observée.
- Hygiène 2.0 indique la réponse la plus sécuritaire au-dessus des deux choix de réponses (oui ou non) pour chaque question. Ainsi, dans le doute, il est toujours souhaitable de choisir la réponse la plus sécuritaire.
- L'utilisateur d'Hygiène 2.0 doit expliquer clairement à la personne concernée le conseil émis par l'application.
- L'utilisateur peut s'appuyer sur les vidéos intégrées sur la page *Conseil* d'Hygiène 2.0. Pour les consulter, il faut simplement cliquer sur le lien URL intégré directement dans le texte. L'utilisateur d'Hygiène 2.0 peut aussi utiliser le coupon imprimable à remettre à la clientèle « *Conseils généraux – Ajout d'un siège* » de l'ALGO². Ces ressources sont disponibles sur le Babillard électronique de Manon Guay, erg., Ph. D.

Il est aussi possible d'accéder à ces ressources en cliquant sur les liens suivants :

- Vidéos éducatives Hygiène 2.0
- Conseils généraux – Ajout d'un siège

² Guay, M., Desrosiers, J., Dubois, M.-F. et Robitaille, J. (2012). Manuel de référence de l'Algo. Version juin 2024.



Cadre d'utilisation de l'application Hygiène 2.0

- Si l'équipement conseillé par Hygiène 2.0 ne peut pas être installé dans l'environnement de la personne, celle-ci doit communiquer avec un ou une ergothérapeute. En attendant les recommandations de l'ergothérapeute, la personne peut se laver au lavabo avec une débarbouillette afin d'assurer sa sécurité.
- Lorsque l'application conseille une consultation en ergothérapie, il peut être nécessaire d'accompagner la personne concernée et de l'aider à comprendre l'importance de cette démarche pour sa sécurité et son autonomie.

BONNES PRATIQUES

- Avoir un ruban à mesurer avec soi car il est possible qu'Hygiène 2.0 demande des mesures.
- Encourager la personne à répondre selon ses capacités réelles, sans se forcer.
- Présenter les équipements comme un moyen d'optimisation de la sécurité et du maintien à domicile, non comme un signe de perte d'autonomie.
- Appliquer les recommandations de l'application et, s'il subsiste un doute, demander l'avis d'un ergothérapeute au lieu de changer l'équipement.
- Si l'équipement conseillé ne peut pas être installé, demander une consultation en ergothérapie; en attendant, la personne peut se laver avec une débarbouillette au lavabo.
- Toujours expliquer l'installation et l'utilisation sécuritaire des équipements; utiliser la *[vidéo Hygiène 2.0](#), le *coupon imprimable [Conseils généraux – Ajout d'un siège](#) ou fournir des explications verbales.

* Vous pouvez aussi accéder à ces ressources en cliquant sur les liens suivants :

- [Vidéos éducatives Hygiène 2.0](#)
- [Conseils généraux – Ajout d'un siège](#)